AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE CHAMPAGNE (Tél. 47-22-87)
(AISNE, ARDENNES, AUBE, HAUTE-MARNE, MARNE, MEUSE)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 5, place Paul-Jamot - REIMS.
C. C. P. : CHALONS-SUR-MARNE 2.802-15

ABONNEMENT ANNUEL
12 NF

Supplément n°I au
Bulletin n°20 de mai I962

IO mai I962

VIGNE

INFORMATIONS

Araignées rouges

Depuis le début du mois, les premières éclosions ont commencé. Surveiller les foyers et principalement les vignes non traitées pendant la période estivale I96I. Utiliser l'un des acaricides de contact ou systémiques indiqués dans la liste remise aux abonnés. Avec les produits à action systémique ne traiter la vigne qu'à partir du stade 3-4 feuilles afin d'assurer une absorption suffisante de l'insecticide par le feuillage.

Acariose

De nombreux foyers sont actuellement visibles, principalement dans les plantations faites récemment en "terrains neufs". La croissance des vignes atteintes est arrêtée, les feuilles restent petites et gaufrées. Eventuellement, traiter à l'aide d'un acaricide de contact ou un systémique en pulvérisation abondante.

Rougeot parasitaire ou Brenner

Un premier traitement sera exécuté au stade 3 feuilles étalées dans les lieux habituellement exposés à la maladie.

ARBRES FRUITIERS

AVERTISSEMENTS

Tavelures du pommier et du poirier

Renouveler le traitement à la réception de cet avis.

INFORMATIONS

Oïdium du pommier

De nombreux foyers sont signalés. Il est nécessaire de renouveler les traitements en mouillant très abondamment le feuillage.

DLP 29-3-63 201500 P 38

Araignées rouges

Surveiller les vergers et traiter éventuellement les foyers avec l'un des produits figurant sur la liste remise aux abonnés.

/...

Rhynchites coupe-bourgeons

Ces petits charançons bleus ont commis de gros dégâts localement en coupant les rosettes de fleurs. Traiter avec l'un des produits indiqués pour lutter contre l'anthonome.

GRANDE CULTURE

INFORMATIONS

Charançon des siliques du colza

Les concentrations de ce parasite s'intensifient sur colza d'hiver. S'il n'y a pas jusqu'à présent de risque de pontes importantes, la situation doit évoluer prochainement.

Il est recommandé d'appliquer un traitement pendant la période du I4 au 20 mai. Les colzas étant en pleine floraison, seuls les produits reconnus non dangereux pour les abeilles peuvent être mis en oeuvre :

Chlorthiépin	Pyrèthrines
Polychlorcamphane	Toxaphène.

Certaines cultures, situées dans des secteurs où les colzas étaient rares ces années dernières, n'ont pas besoin d'être traitées lorsque la population de charançons atteint moins d'un insecte en moyenne par pied.

Pégomyie de la betterave

Les vols sont nombreux et les pontes extrêmement importantes. Les conditions climatiques étant très favorables à l'évolution de cette mouche les éclosions observées depuis deux jours vont s'intensifier.

Sur betterave non démariées il n'y a pas à intervenir lorsque le démariage est réalisé sur jeunes plantes.

Surveiller soigneusement et fréquemment les cultures démariées et les betteraves semées clair au semoir de précision.

Traiter avec l'un des produits recommandés par la Station lorsqu'on constate la présence de petites galeries et avant que ces dernières n'affectent le quart de la surface des jeunes organes.

Ne jamais intervenir en se basant uniquement sur la présence des oeufs; ceux-ci sont difficiles à détruire et d'autre part peuvent ne pas évoluer normalement.

De très graves dommages sont à redouter à partir du I8 mai sur cultures contaminées et non protégées.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,

L'Inspecteur de la Circonscription phytosanitaire de REIMS -

Imprimerie de la Station de Champagne - Directeur-Gérant : L. BOUYX